



MMAC

Maison Médicale
d'Accueil et de Cure

COMPTE RENDU DE L'ASSEMBLEE GENERALE

DU 28 FEVRIER 2015

Ordre du jour

1. Accueil et émargement
2. Historique de l'Association
3. Situation de la MMAC Congo
4. Situation de la MMAC France
5. Rapport financier
6. Présentation du COSIVE et vote
7. Perspectives
8. Questions diverses
9. Apéritif et repas franco-africain

1) Accueil et émargement.

La convocation envoyée aux membres de l'Association le 11 février 2015 stipulait que leur arrivée était souhaitée pour 10h le 28 février 2015. Ils sont accueillis par Jean-Jacques, trésorier et Dominique, présidente de la MMAC France.

A leur entrée, Eugénie, secrétaire adjointe, leur a demandé d'émarger la feuille de présence (ci jointe), a récupéré les feuilles de délégation de pouvoir des membres absents mais aussi les cotisations que certains membres n'avaient pas réglées. Après un café et des petits gâteaux, dans l'attente des retardataires, la réunion a pu commencer.

2) Historique de l'Association

- A 10h30, Julienne M'Bimbi, présidente de la MMAC Congo se présente à l'assistance : originaire du Congo démocratique, infirmière depuis 30 ans à Paris et dans l'Essonne. Elle décrit aux 27 membres présents les conditions dans lesquelles l'idée de l'Association a germé, en mars 2012 à Lourdes, afin d'améliorer les conditions sanitaires et sociales de ses compatriotes. En effet le fonctionnement du système de santé est peu efficace et onéreux : selon une étude réalisée par l'Ecole de Santé Publique de l'université de Kinshasa, le taux moyen est d'environ 0,15 consultation par habitant et par an. Par exemple, cela coûte 5euro par jour pour vérifier le taux de glycémie d'une personne diabétique alors qu'un foyer vit avec 40 euro par mois !

Du fait du faible engagement de l'Etat en termes de financement, ce sont surtout des Organisations Non Gouvernementales (comme la MMAC Congo) qui gèrent un nombre important de centres de santé et elles n'obtiennent aucune aide. C'est la raison pour laquelle a

été fondée la MMAC France et Julienne, très émue, en a profité pour remercier les adhérents pour le soutien financier de son projet.

La Maison d'Accueil et de Cure (France) créée le 21 avril 2013 a été déclarée à la Préfecture d'Evry en date du 14 juin 2013 sous le n° W912007483 en tant qu'Association à but non lucratif, selon la loi de 1901.

L'époux de Julienne étant secrétaire général d'université à Kinshasa, celle-ci se doit de partager son temps entre Congo et France où elle revient faire des gardes pour compléter ses points retraite. En son absence, le Bureau n'a rien fait. De retour à Corbeil, fin septembre 2014, elle décide, avec le Conseil d'Administration, de provoquer une Assemblée générale extraordinaire afin de remédier au dysfonctionnement du Bureau, le 25 octobre 2014. Les démarches administratives piétinaient car le chargé de projet (Similigram) se heurtait à un Bureau manquant de disponibilité et de motivation.

Devant ce constat, deux solutions s'offraient à nous : stopper ce projet humanitaire ou bien le redémarrer sur des bases plus solides et plus dynamique. Après débat, le Conseil d'Administration décidait de modifier le Bureau et de procéder à un vote.

Mme Dominique Seillier, membre du Conseil, fut élue, à l'unanimité, nouvelle présidente de la MMAC France, et Mme Nina Ndombi fut élue, à l'unanimité, nouvelle secrétaire afin de remplacer respectivement M. Yvan Kanza Kalanga et M. Mathurin Bukasa qui ne s'étaient pas déplacés pour cette importante réunion.

Pour des raisons pratiques, fut voté, également à l'unanimité, le transfert du siège social au domicile de la présidente et du trésorier, M. et Mme Seillier, 9 villa du sarment 91590 La Ferté-Alais.

3) Situation de la MMAC Congo

Julienne enchaine sur l'évolution du projet de la MMAC. Elle explique qu'au départ, l'objectif était de réhabiliter l'hôpital de Sona Bata situé à 80 km de Kinshasa, mais face au silence des ses partenaires et de difficultés de surveillance de gestion, elle a été contrainte de le réviser.

Afin d'éviter tout intermédiaire, pas forcément réactif ou fiable, pour une claire traçabilité des finances et un moindre coût, Julienne a décidé d'aménager la véranda de sa maison en cabinet infirmier. De retour en France, elle a pu commander, par le biais d'un laboratoire, du matériel médical de première nécessité (250 euro) qui pourra voyager en soute de l'avion lors de son retour à Kinshasa, évitant ainsi les frais et d'expédition et la perte du colis.

Quant au matériel lourd (appareil de radiologie en souffrance dans un camion frigo sur un parking et lits médicalisés stockés dans le sous-sol d'un hôpital), il nous faut obtenir des

financements extérieurs pour pouvoir l'acheminer jusqu'au Congo (coût d'un container : au moins 6 000 euro).

4) Situation de la MMAC France

Prenant la parole, Dominique a expliqué qu'elle avait accepté la mission de présidente par amitié pour Julienne et parce qu'elle était depuis peu à la retraite, donc plus disponible que son prédécesseur. Elle a modifié les statuts en Préfecture, créé des bulletins d'adhésion et des cartes de membres, écrit à tous ses contacts, recherché des conseils et des organismes pour des subventions ou des aides au transport.

Depuis le 25 octobre 2014, le nombre d'adhérents est passé de 4 à 54 permettant ainsi une évolution favorable de l'Association.

Grâce à son livre d'Or, Dominique a présenté un à un les membres de l'Association (même les absents avec les raisons de leur absence : Canada, Miquelon, Madagascar...) permettant ainsi aux cotisants qui ne se connaissent pas d'associer un visage aux noms cités et de constater que notre Association est déjà représentée sur trois continents !

Dominique a ensuite expliqué que les cotisations versées par tous les membres ainsi que les dons libres, vont servir à acheter des médicaments et du petit matériel médical pour approvisionner le cabinet de Julienne mais aussi amortir les frais de fonctionnement jusque là pris en charge par les deux présidentes de MMAC. Des courriers ont été adressés au Lyon's Club, au Rotary, à l'Ordre de Malte etc... restés jusqu'à présent sans réponse.

Elle projette de faire la demande de « reconnaissance d'intérêt général », de trouver des partenariats et des mécènes. Toutes les suggestions sont les bienvenues.

Les réunions ont également été planifiées avec les membres : l'Assemblée Générale se déroulera chaque année le dernier samedi de février et un repas (non gratuit dorénavant) sera organisé fin septembre, avec vente d'artisanat africain au profit de la MMAC Congo.

5) Rapport financier

Jean-Jacques, le Trésorier, a présenté le compte d'exploitation 2014 ne reflétant que deux mois d'activité ainsi que le budget prévisionnel pour 2015. Voir ces documents en pièces jointes.

Compte tenu des agios à la Banque Postale, un nouveau compte a été ouvert au Crédit Agricole qui ne facture aucun frais aux Associations.

Les disponibilités au 31.12.2014 étaient de 1237euro et 63 centimes

Au 28.02.2015, elles se montent à 2117 euro et 38 centimes.

6) Présentation du COSIVE et vote

Michel Le Meur, président de Peuples Solidaires Ballancourt nous présente l'évolution de son Association en 30 ans d'existence. Elle est rattachée au COSIVE et a pour but d'aider la population de Yakin (Burkina Faso) par le biais de différentes actions telles que la construction de puits, la fondation et le financement d'une école, le suivi des jeunes au cours de leur scolarité et certains jusqu'à leur professionnalisation, l'aide aux femmes dans leurs micro-projets, etc.

Il nous présente ensuite le COSIVE qui est une fédération regroupant plusieurs Associations de l'Essonne en faveur de l'Afrique (Burkina Faso, Mali) et du Guatemala. Les adhérents participent à une semaine de manifestation en novembre avec tenue de stands, actions ponctuelles (compétition de sport dans un collège etc...) afin de collecter des fonds. Le COSIVE possède un site internet retraçant l'actualité de ses associations.

Il est demandé aux membres de la MMAC leur avis pour postuler auprès du COSIVE au cas où celui-ci nous accepterait lors de leur réunion ce vendredi 6 mars chez M. Le Meur. La candidature a été approuvée à l'unanimité.

7) Perspectives

Julienne, par le passé, avait géré un dispensaire dans lequel elle faisait les diagnostics médicaux et les ordonnances qui étaient ensuite vérifiées et réajustées par un médecin. Elle entend renouveler ce principe à l'aide des compétences de son neveu et de sa nièce, tous deux médecins à l'hôpital de Kinshasa. Ils ont accepté de passer chaque jour, à tour de rôle, après leur service, au cabinet infirmier pour la vérification des traitements préconisés et l'étude des cas difficiles.

Ce cabinet infirmier que Julienne va installer dans une véranda jouxtant sa maison, sans facturer de loyer, va offrir des soins modernes à un prix abordable afin de limiter l'automédication qui fait des ravages.

Côté France, la possibilité d'accueillir des malades ou des familles de malades devant subir une opération chirurgicale délicate a été abordée.

Dominique va continuer les recherches d'autres pistes notamment avec « Coordination SUD » afin de trouver des financements publics ou privés pour l'expédition de l'appareil radiologique qui, trop encombrant pour le cabinet de Julienne, serait loué à l'hôpital de Kinshasa.

De plus, elle demande aux personnes présentes de trouver chacune au moins une personne pour doubler les effectifs.

8) Questions diverses

Anne-Charlotte, membre de l'Association, suggère la création d'une plaquette explicative de la MMAC afin de pouvoir attirer de nouveaux membres. La présidente accepte cette bonne idée et va s'en occuper.

Patrick fait remarquer que l'Assemblée doit voter ou réapprouver les rapports moraux, d'activités, financier et prévisionnel. Ceux-ci sont approuvés à l'unanimité.

En l'absence d'autres questions, la séance a été levée à 12h15.

La prochaine réunion aura lieu, autour d'un repas, le samedi 26 septembre dans un lieu restant à définir.

9) Apéritif et repas franco-africain

Tous les membres ont apprécié le buffet proposé.

Fait à La Ferté-Alais, le 2 mars 2015

la présidente M.M.A.C. France,



La Présidente M.M.A.C CONGO



Le trésorier

